

LES ÉCHOGRAPHIES

de la Maison de Marthe & Marie



N°12 NOVEMBRE 2017

CHERS AMIS,

La fin de l'année approche à grands pas, synonyme de bilans et résolutions.

Force est de constater que cette année 2017 aura été particulièrement active pour notre association avec notamment l'ouverture de deux colocations.

Vous découvrirez que mener un tel projet requiert de multiples intervenants et demande du temps, de l'argent et beaucoup d'énergie. Nous espérons que 2018 soit une année plus dynamique encore.

Je vous invite à découvrir le rôle des responsables d'antenne et de notre chargée de formation, nos projets pour 2018 et nos nouveaux membres.

Cette lettre est aussi l'occasion de vous remercier : donateurs, partenaires, familles, amis, votre soutien nous est précieux.

Merci



Stéphanie Saboly
Directrice



LES TEMPS FORTS DE 2017

- 2017 aura été une belle année. Nous avons mené **deux ouvertures de colocation à Lille et à Strasbourg** et recruté les deux responsables d'antenne en charge de leur gestion. Nos nouvelles colocations ont déjà accueilli les premières mamans et volontaires.
- Marine a rejoint notre petite équipe salariée en juillet dernier. Elle est chargée de concevoir et développer le volet formation à destination des volontaires et des mamans. Elle nous explique sa mission dans notre rubrique "Pour mieux comprendre".
- Pour pouvoir doubler d'ici 5 ans le nombre de colocations, nous bénéficions d'un programme d'accompagnement de la Fondation Bettencourt Schueller pendant 3 ans intitulé "changement d'échelle".



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER



BIENVENUE !

Depuis juin dernier, nous comptons 3 nouveaux bébés : Kylian à Lyon, Rafaël à Paris et Lila à Lyon.

BON À SAVOIR

Le 24 décembre, dans le cadre de l'émission "Le jour du Seigneur" sur France 2, un documentaire de 28 minutes sur la Maison de Nantes sera diffusé. Ne le manquez pas en direct à 11h30 ou en replay.

LE CHIFFRE

34

bébés sont nés dans nos colocations depuis notre création.

POUR MIEUX COMPRENDRE...

RESPONSABLE DES FORMATIONS : UN VRAI PLUS POUR MARTHE ET MARIE

Marine a été volontaire dans une colocation il y a déjà deux ans. Elle connaît donc bien l'association. Elle est chargée de concevoir des programmes de formation destinés à améliorer le fonctionnement des colocations.

COMPRENDRE ET IDENTIFIER LES BESOINS...

Depuis près de 4 mois, Marine enquête auprès des volontaires, des mamans et des responsables d'antenne. Elle s'informe également sur ce qui est fait dans des associations aux problématiques similaires aux nôtres. De ces échanges, elle a identifié **5 thèmes de formation** qui aideront les colocations à mieux fonctionner demain.

5 FORMATIONS POUR UNE ASSOCIATION EN PLEINE FORME

- **La spécificité du public accueilli** : les colocations accueillent de jeunes et futures mamans, souvent après des histoires difficiles. Cela nécessite une attitude et un positionnement adéquats.
- **Le sens de la mission** : être volontaire c'est s'engager à se mettre au service de femmes en situation délicate. Cela représente bien plus que partager un toit et un repas. Il faut s'assurer que les volontaires l'aient bien compris.
- **Le vivre ensemble** : nous connaissons tous la difficulté de partager le même toit : avec nos parents, nos frères et sœurs nous l'avons expérimenté. Quand aux petits détails s'ajoutent les différences culturelles, éducatives, sociales, il faut savoir bien communiquer pour maintenir l'harmonie au sein du foyer.
- **La maternité d'un point de vue physique et psychologique** : faire face aux angoisses d'une future mère, à un baby blues... les sujets sont riches.
- **L'affectivité, le couple** : la colocation ne doit pas être une échappatoire même si elle est un refuge. Comment vivre une relation avec un homme, construire un couple...

Pour des formations de qualité, conçues sur mesure pour la Maison de Marthe et Marie, Marine s'entourera de professionnels. Son projet : disposer de vidéos facilement utilisables par chaque colocation.

Bonne chance, on a hâte de voir le résultat !

RESPONSABLE D'ANTENNE : UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

Être responsable d'antenne, c'est mener plusieurs jobs à la fois. Découvrons le rôle de Marie, responsable d'antenne à Nantes.

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

POUR FAIRE CONNAÎTRE LE PROJET MARTHE ET MARIE

Le travail de responsable d'antenne commence avant même l'ouverture de la colocation. Il s'agit de **rencontrer tous les acteurs locaux, futurs partenaires** : sages-femmes, centre de protection maternelle et infantile, hôpitaux, associations, services sociaux... Le réseau se développe, un maillage territorial se tisse. Il sera essentiel par la suite pour aider les mamans dans leurs démarches administratives.

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

POUR TROUVER LES MAMANS ET LES VOLONTAIRES

Avant d'accueillir une future maman ou une volontaire, il faut **s'assurer qu'elle soit en phase avec le mode de vie** qui va lui être proposé. Marie prend le temps de rencontrer les potentielles colocataires, d'échanger pour percevoir les attentes et s'assurer de l'harmonie à venir dans la colocation.

CHEF DE CHANTIER pour veiller au bon déroulement des travaux et de l'aménagement de la colocation, de la relance de l'électricien à la gestion des dons de vêtements, mobilier...

COORDINATRICE POUR S'ASSURER DU BON DÉROULEMENT DE LA VIE DE LA COLOCATION

Marie se rend en général deux fois par semaine dans la colocation où elle y retrouve les futures ou jeunes mamans pour vérifier que tout est en ordre, aider si besoin aux diverses démarches. Elle fait également le point avec les volontaires qui participent activement à la vie de la colocation. Pour elle, **chacune doit trouver sa place dans la colocation et y apporter ce qu'elle a de positif à offrir**. Un seul impératif : rompre l'isolement dans lequel se trouvent les mamans suite aux ruptures familiales.

ET PLUS ENCORE, UNE AMIE, UN SOUTIEN

Marie sait d'expérience que les activités faites ensemble au quotidien et surtout à l'extérieur créent le lien entre ces femmes. Parce qu'elle a vu naître le meilleur des rencontres qui, sans l'association n'auraient jamais eu lieu, elle a constitué un groupe d'une dizaine de bénévoles d'horizon et d'âge variés. Ils proposent chaque semaine à la colocation ou en extérieur **des ateliers cuisine, peinture, photo, balade...**

La colocation offre un cocon rassurant pour ces femmes en proie aux difficultés et au doute. En leur ouvrant de nouveaux horizons, Marie les aide à prendre conscience de leurs propres ressources, à découvrir leurs capacités et à se faire confiance pour construire leur avenir sereinement en toute autonomie.



GROS PLAN SUR... LES COLOCATIONS

Cette année, nous avons ouvert deux nouvelles colocations grâce au travail de toutes les équipes et aux dons de nos partenaires et donateurs.

Mais, savez-vous comment se passe l'ouverture d'une colocation ?

S'ASSURER DES BESOINS

Nous sommes parfois sollicités par des associations ou des particuliers pour ouvrir des colocations. Avant de nous établir dans une ville, nous devons nous assurer de la réalité et de la continuité des besoins : n'y a-t-il pas déjà dans la région des structures capables d'accueillir ces femmes enceintes en rupture d'hébergement ? Nous devons aussi nous assurer de la possibilité de trouver des jeunes femmes volontaires pour vivre dans les colocations.

TROUVER L'ENDROIT PARFAIT

Trouver le bon appartement n'est pas aussi facile qu'il y paraît. Il doit être grand (6 chambres au moins), facilement aménageable, proche des commodités et des transports pour répondre aux besoins de toutes les colocataires. Bien sûr, le loyer doit être raisonnable car si toutes les colocataires participent au loyer, elles paient une indemnité en dessous du prix du marché.

RÉALISER LES TRAVAUX

POUR UN CADRE ADAPTÉ AUX BESOINS

Pour adapter les appartements aux besoins du public accueilli, de nombreux travaux sont souvent nécessaires :

- Les "classiques" tels que la mise aux normes de l'électricité, la réfection des sols, la peinture...
- Les "spécifiques" comme la transformation d'une salle de bain en nurserie avec une baignoire intégrée au plan de travail comme dans les maternités pour plus de sécurité, la création de la pièce commune...

 15 000 € à 60 000 €

FAIRE FACE AU LOYER CHAQUE ANNÉE

La première année, entre la période des travaux où l'appartement n'est pas habitable et le complément à apporter par l'association aux versements des colocataires le temps que la colocation soit au complet, le budget loyer représente un poste de dépenses très lourd pour l'association.

Ce poste varie également en fonction de la ville.

 20 000 € à 30 000 € par an par colocation

AMÉNAGER LA COLOCATION

Nous équipons chaque colocation d'une literie neuve pour les adultes. Nous prenons également en charge l'achat de l'électroménager neuf ou revalorisé auprès d'entreprises d'insertion (four, micro-onde, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, lave-linge...). Grâce à nos bénévoles, à leurs réseaux et à nos partenaires, nous sommes pourvues en matériel de puériculture (lit de bébé, parc, transat, chaise haute, tapis d'éveil...). Ainsi les futures mamans qui sont souvent dans des situations financières difficiles, peuvent se concentrer sur l'arrivée de bébé et la construction de leur avenir.

 Environ 10 000 €

SALARIER UNE RESPONSABLE D'ANTENNE

Chaque colocation est supervisée par une responsable d'antenne qui travaille 2 journées par semaine pour accompagner les colocataires.

 30 000 € par an

2011

LYON

8 chambres

2014

PARIS

8 chambres

2015

NANTES

8 chambres

2017

STRASBOURG (AVRIL)

6 chambres

LILLE (SEPTEMBRE)

6 chambres

2018

PARIS
AVEC VOUS



LA RUBRIQUE DES DONATEURS

AVEC VOUS EN 2018

- Nous assurerons le quotidien de nos 5 colocations : il y a toujours des petits tracas et réparations à faire : un lave-linge en panne, un lit à remplacer...
- Nous ouvrirons notre **6^e colocation**. Il s'agira de la seconde colocation dans la capitale où les besoins sont grands. Les travaux commenceront dès janvier pour un accueil des mamans et volontaires en septembre 2018.

UN GRAND MERCI

Nous tenons à remercier du fond du cœur tous nos donateurs et partenaires sans qui nous ne pourrions faire tant. Nous comptons sur vos dons.

POUR UN SOUTIEN IMMÉDIAT

- Le don par **chèque** à l'ordre de "La Maison de Marthe et Marie" ou **carte bleue** sur notre site Internet.
- Le **virement automatique**, vous êtes à nos côtés chaque jour. Votre soutien vous sera plus léger car réparti chaque mois et nous verrons nos ressources sécurisées. Pensez-y.



10 € chaque mois, c'est en réalité 3,40 € après déduction fiscale,
un peu moins que 4 baguettes !

- **66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Pour un don dans le cadre de l'IS, l'ISF ou l'IFI, prenez contact avec nous.** Nos échanges resteront strictement confidentiels et ne vous engagent en rien.



NOËL DANS UNE COLOCATION



Les fêtes, anniversaires, vacances sont toujours des moments un peu plus difficiles pour les mamans souvent coupées de leur famille. Dans chaque colocation, chacun agit pour donner un air de fête à ces moments parfois douloureux. Habiller le sapin avec des décorations fabriquées maison, s'offrir des cadeaux petits prix pour marquer le coup : ce vernis à ongles ou cette écharpe, confectionner un repas plus gourmand, inviter les amis... Quelle que soit sa religion ou ses habitudes, nous partageons et échangeons de beaux souvenirs.

POUR RESTER INFORMÉ

Si vous voulez nous aider, en savoir plus,
rendez-vous sur notre site internet :
www.martheetmarie.fr
Retrouvez-nous également sur Facebook.

DEVENIR VOLONTAIRE

Tout au long de l'année, nous recherchons des jeunes femmes entre 23 et 35 ans, motivées pour vivre dans les colocations et partager leur quotidien avec les femmes enceintes en parallèle de leurs études ou de leur travail.

Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site :
<http://www.martheetmarie.fr/devenir-volontaire/>



Lille - Lyon - Nantes
Paris - Strasbourg



3 rue du Gavouet
27950 Saint-Marcel



Tél. 07 69 51 06 60
info@martheetmarie.fr